

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**  
**ACTE D'ENGAGEMENT (AE):**

**POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Commune de Aussac-Vadalle  
rue de la République  
16560 Aussac-Vadalle

**OBJET DU MARCHE :**

**EXTENSION DE LA MAIRIE  
EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Lot n° 04

Intitulé du lot : COUVERTURE - ETANCHEITE - ZINGUERIE

Date du marché : 25/07/2014.  
Montant TTC : 350 51,96 €  
Imputation budgétaire : 0313

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  
passé en application des articles 26 (révisé par le Décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008), 28 du Code des Marchés Publics 2006

**Maîtrise d'œuvre :**

Architecte : M. Olivier GOUEDO - Architecte DPLG  
143, rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics 2006 :**

Monsieur le Maire

**Comptable Public assignataire des paiements :**

Perception de Mansle

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de MAI 2014 (mois zéro - m0)

## ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT (S)

1 JE soussigné,

Nom et prénom : M. DECLONTOUX Patrice, Président.  
M. MOREAU Emmanuel, Directeur général  
\*agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tél :

\*agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société) SAS D.H.E.

ayant son siège à : Z.E Les Fougeraures 2.  
16130 BALZAC.

Tél : 05-45-23-09-42.

N°d'identité d'établissement (SIRET) : 503 974 420 000 21

N° d'inscription à l'au répertoire des métiers ou à l'au registre du commerce et des sociétés : 503 974 420 R 01 16.

1 NOUS soussignés,

### **Cotraitant 1**

Nom et prénom :

\*agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tél :

\*agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription à l'au répertoire des métiers ou à l'au registre du commerce et des sociétés :

**Cotraitant 2**

Nom et prénom :

**\*agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tél :

**\*agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)**

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription 1 au répertoire des métiers ou 1 au registre du commerce et des sociétés :

**Cotraitant 3**

Nom et prénom :

**\*agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tél :

**\*agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)**

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription 1 au répertoire des métiers ou 1 au registre du commerce et des sociétés :

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés,

- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics (C.M.P).

1 m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du C.M.P ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 1.6.3. du C.C.A.P et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

1 nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants groupés solidaires, représenté par :



mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du C.M.P ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 1.6.3. du C.C.A.P et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

## ARTICLE 2 - PRIX

### **2.1. MONTANT DU MARCHE**

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4-4 du C.C.A.P.

Les prestations définies au CCAP portent sur 1 lot de l'opération de travaux.

Le montant du marché devra faire ressortir une tranche ferme selon les modalités définies dans le règlement de consultation et le CCTP.

### Evaluation des travaux

Les travaux du lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire. Le candidat devra obligatoirement remplir le DPGF.

	Tranche ferme	OPTION
Prix Hors T.V.A.	29 242,72 €	— €
T.V.A. au taux de 20 %	5 848,54 €	— €
Montant T.T.C.	35 091,26 €	— €

Tranche ferme montant TTC arrêté en lettres à :

.....Tranche...cinq...seuille...quarante...vingt...ouze...euros...et...  
.....vingt...dix...centimes.....

Option montant TTC arrêté en lettres à :

	Tranche Conditionnelle	OPTION
Prix Hors T.V.A.	€	€
T.V.A. au taux de 20 %	€	€
Montant T.T.C.	€	€

## Décision du maître de l'ouvrage

le montant du marché du lot n° 4... est arrêté à :

	Tranche ferme	OPTION
Prix Hors T.V.A.	29242,72 €	€
T.V.A. au taux de 20 %	5848,54 €	€
Montant T.T.C.	35091,26 €	€

Tranche ferme montant TTC arrêté en lettres à :

Twenty-sewing mill, quality and care exceed it  
Vingt-sept. six cents.

**Option montant TTC arrêté en lettres à :**

L'entrepreneur accepte et s'engage sur le montant global du marché complété par le coût de l'option, dans le cas où le lot comprend une option.

### **Cachet et signature de l'entreprise**

Date et signature  
Cachet.

Balzac,  
le 18 juillet 1846.

SAS D.M.E.  
ZE Les Fougerouses 2  
16430 BAJZAC  
Tél. : 05 45 78 09 42  
Siret 503 974 420 00211 CAPE 4399 A  
Capital 40 900,00 €

## 2.2. MONTANT SOUS-TRAITE

### 2.2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que l'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	Tranche ferme	OPTION
Montant HT :	.....	.....
TVA 19.6 %	.....	.....
Montant TTC.	.....	.....

Les déclarations et attestations (article 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

### 2.2.2. Crédit présenté en nantissement ou cession

#### 1 Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

#### 1 Groupement

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que nous pourrons présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3

## ARTICLE 3 – DELAI DE REALISATION

### 3-1. Période d'exécution

Les travaux seront exécutés dans le délai global de 8 mois incluant le délai de préparation à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer.

## **DELAI GLOBAL DU MARCHE :10 mois**

Un planning détaillé d'exécution, établi pendant la période de préparation, fixera le délai relatif à chaque lot dans l'annexe du CCTP suivant :

Tranche	Délai
EXTENSION DE LA MAIRIE	7.5mois
EXTENSION SALLE POLYVALENTE	4 mois
DELAI GLOBAL	10 MOIS

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 5-1 du CCAP selon la tranche ferme.

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux d'une tranche sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

L'affermissement des tranches conditionnelles sera fixé par le Maître d'ouvrage et selon ses conditions.

Le délai maximum d'affermissement des tranches conditionnelles est de 12 mois à compter de la notification du marché.

### **3-2. Délai(s) distinct(s)**

Sans objet.

## **ARTICLE 4 – PAIEMENTS**

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 4 du CCAP.

### **1 Prestataire unique**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (joindre un RIB ou un RIP).

compte ouvert à l'organisme bancaire : **CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD**

à **SOUAUX**

au nom de : **DCE**

sous le numéro : **549 03 361 902**

clé RIB : **13**

code banque : **134 06**

code guichet : **00161**

Groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (joindre un RIB ou un RIP).

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

A ne renseigner que pour les lots dont le montant est supérieur à 50.000 € HT :

1 Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

refuse de percevoir l'avance

ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 6.2 du CCAP

1 Groupement

Les prestataires désignés ci-devant :

refusent de percevoir l'avance

ne refusent pas de percevoir l'avance

Fait en un seul original.

A. Bœufjac , le 18 juillet 2011.

Mention(s) manuscrite(s) "Lu et approuvé"  
Signature(s) du (des) entrepreneur(s)

Lu et approuvé

SAS D.M.E.  
ZE Les Fougerouses 2  
16430 BX-ZAC  
Tél. : 05 45 23 00 42  
Siret 503 974 120 00021 L'ABE 4389A  
Capital 10 000,00 €

## Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Aussac-Vadalle , le 25/07/2014

Le représentant du pouvoir adjudicateur,

Le Maire,

Gérard LIOT



Le pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

*Date d'effet du marché*

Reçu notification du marché le :

**Le prestataire / mandataire du groupement :**

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le  
par le **prestataire / mandataire du groupement** destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

**A Aussac-Vadalle, le**  
(date d'apposition de la signature ci-après)